

5/4 Gibier d'eau

5/4-1 Anatidés

5/4-1-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Canard colvert

Le canard colvert est le plus gros et le plus répandu des canards de l'Ouest paléarctique (longueur du corps : 450-550 mm ; masse moyenne : mâles entre 850 et 1 570 g, femelles entre 700 et 1 320 g). Il est présent dans tous les types de zones humides, y compris en ville. L'espèce montre un dimorphisme sexuel de plumage marqué, les mâles ayant en particulier des plumes vert métallique, caractéristiques sur la tête, alors que les femelles sont plus uniformément brunes.

Le canard colvert est présent toute l'année en France, où il niche dans toutes les régions. Pendant l'hiver, les colverts se regroupent traditionnellement la journée sur de grands plans d'eau pour des activités de repos et de toilette, et se dispersent le soir en petits groupes vers des zones d'alimentation périphériques. La

population comprend à la fois des individus migrateurs et des résidents.

Le canard colvert est essentiellement granivore en hiver. Pendant l'été, la part de proies animales (invertébrés, têtards, même petits poissons) augmente de manière importante dans le régime, les invertébrés étant également particulièrement consommés par les canetons.

Les couples se forment pendant la période d'hivernage, parfois dès le mois de septembre. La majorité des pontes est déposée entre début mars et mi-juin, les nichées étant composées de 8 à 12 œufs couvés uniquement par la femelle, qui est aussi la seule à s'occuper des jeunes jusqu'à environ 7 semaines.



Sarcelle d'hiver

La sarcelle d'hiver est un oiseau de la famille des anatidés. Pesant en moyenne 350 g, c'est le plus petit canard présent en France. D'octobre à juin, le mâle arbore un plumage nuptial très coloré : la tête est marron roux avec une large bande verte sur les joues ; la poitrine est crème tachetée de noirâtre, prolongée par un ventre blanc et des sous-caudales jaunes bordées de noir ; les flancs et le dessus du corps ont une coloration grise ; les ailes sont marquées par une fine bande blanche sur l'avant et par un miroir noir et vert sur la partie centrale. En été et au début de l'automne, le mâle a un plumage semblable à celui de la femelle, entièrement brun tacheté.

Les zones humides, aussi bien littorales (baies, estuaires) qu'intérieures (étangs, marais) constituent l'habitat de cet oiseau très sociable, qui évolue presque toujours en groupes. La sarcelle d'hiver est active au crépuscule et pendant la nuit pour sa recherche de nourriture.

Son régime alimentaire est constitué de petites graines (scirpes, joncs, céréales) et de petits invertébrés aquatiques (larves d'insectes, petits crustacés) qu'elle prélève dans les marais ou les eaux peu profondes des plans d'eau.

Sur son aire de reproduction (nord de la Russie et de la Scandinavie), la ponte débute mi-avril et s'étend jusqu'à début juin. Le nid est situé près de l'eau dans une végétation dense. La ponte de 8 à 11 œufs est couvée par la femelle pendant 3 semaines. Les poussins sont nidifuges. En hiver, les oiseaux passent leur journée sur les grands plans d'eau où ils se reposent et se toilettent. Lors des vagues de froid qui gèlent les plans d'eau, limitant ainsi les possibilités d'alimentation, des déplacements très importants peuvent être observés depuis l'Europe du Nord vers le sud et l'ouest de la France.



Fuligule milouin

Le fuligule milouin est un canard plongeur de taille moyenne. Son poids varie entre 600 et 1 100 g en fonction du sexe et de la saison. En livrée nuptiale, le mâle présente un dos gris-clair encadré de noir à l'arrière et à la poitrine. Le bec est barré de bleu, l'iris est rouge vif, le cou et la tête sont brun-rouge.

Le plumage des femelles est gris-brun avec l'avant du corps en général beaucoup plus sombre. Cette livrée discrète leur permet de

passer presque inaperçues lorsqu'elles évoluent dans les herbiers à nénuphars. Comme chez les autres fuligules, les femelles se séparent des canetons 1 à 3 semaines avant leur envol. Le milouin se caractérise par un vol battu beaucoup plus rapide que celui du colvert, duquel il se distingue également par un corps plus ramassé. Le mâle émet un sifflement guttural, tandis que la femelle se manifeste par un grognement sourd.



Fuligule morillon

Plus petit et trapu que le fuligule milouin, le fuligule morillon avoisine généralement 600-700 g. Le mâle présente un ventre et des flancs blancs purs qui tranchent avec le noir fuligineux du reste du corps. La femelle est d'un brun foncé qui s'éclaircit sur le ventre et les flancs. L'iris est d'un jaune généralement plus vif chez les mâles, qui de surcroît s'ornent d'une huppe retombant sur la nuque en période nuptiale. Certaines femelles ont un anneau blanc qui entoure le

bec ; toutefois, s'il est présent, cet anneau est beaucoup plus discret que celui des femelles milouinans. Comme chez les autres fuligules, les femelles se séparent des canetons avant leur envol.

En vol, les deux sexes se distinguent par une large bande blanche qui contraste nettement avec le reste sombre de leur plumage.



Oie cendrée

L'oie cendrée est la plus grande des oies sauvages européennes. Par rapport à l'oie rieuse ou l'oie des moissons, la structure du corps est plus massive, le cou plus épais et la tête plus large. Chez la sous-espèce nominale, l'ensemble du corps est gris-brun, à l'exception de la partie arrière du ventre et des sous-caudales qui sont blanc pur. La partie antérieure du ventre est grise, souvent maculée de taches noires plus ou moins développées selon les individus. Les pattes sont rose chair et le bec est orange nuancé de rose à la pointe.

D'un poids de 2,5 à 4,5 kg, les deux sexes sont identiques. Seule, la taille, en moyenne plus grande chez le mâle, peut permettre de différencier les sexes au sein d'un couple. Les juvéniles sont très semblables aux adultes, mais n'ont jamais

de taches noires sur le ventre. Chez les adultes, il y a entre mai et août une mue complète au cours de laquelle toutes les rémiges tombent simultanément, les rendant inaptes au vol pendant 3 à 4 semaines. Au vol, les couvertures alaires d'un gris très pâle contrastent nettement avec les rémiges brun-noir et le cri est identique à celui des oies domestiques.

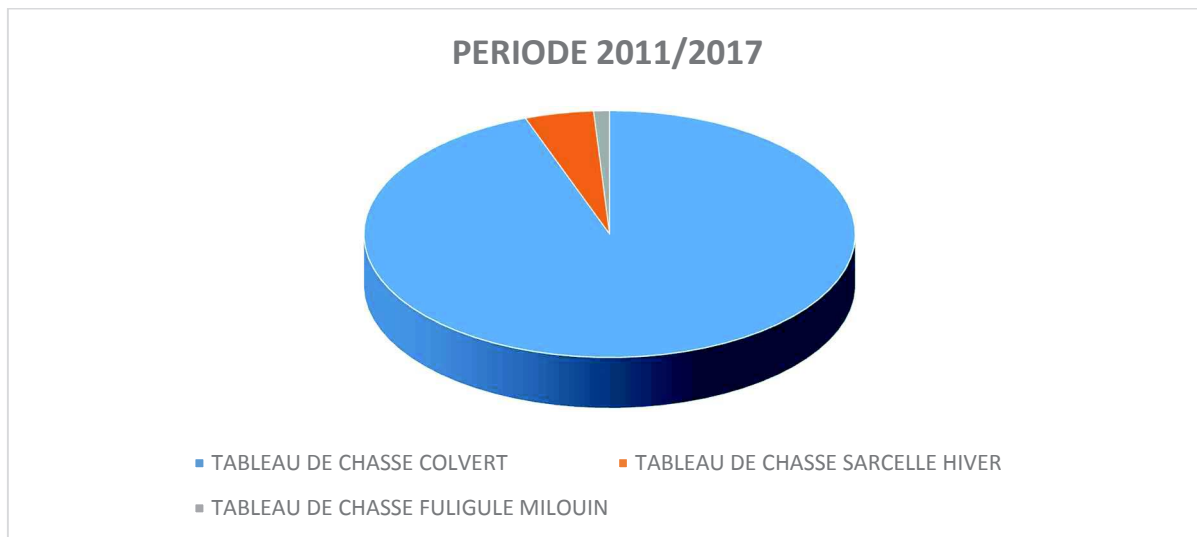
Contrairement aux autres espèces d'oies qui se reproduisent dans les régions arctiques, l'oie cendrée a une très large distribution dans les zones boréales et tempérées du continent eurasiatique. Essentiellement migratrice et hivernante en France, elle se distingue par son grégarisme et fréquente divers milieux où elle satisfait de jour à son activité alimentaire basée sur la consommation exclusive de végétaux.



Situation cynégétique :

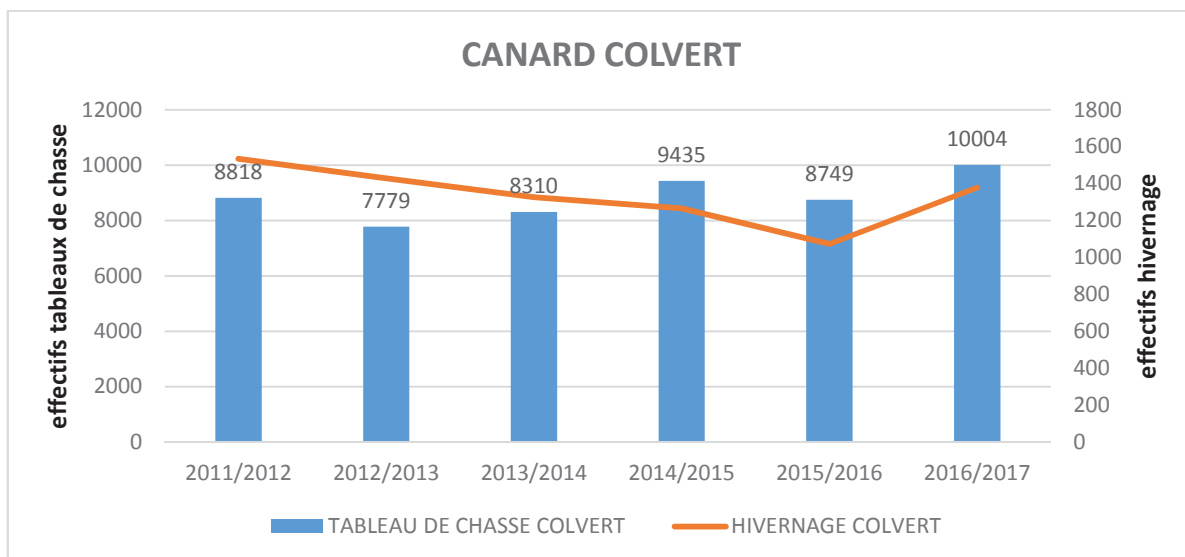
Principalement observés dans les vallées alluviales (Yonne, Cure, Armançon, Serein, Vanne) ainsi que sur les zones d'étangs (Puisaye, Gâtinais), les anatidés sont chassés en début de saison par « levée d'étang », puis,

plus tard, aux passées du soir ou du matin. Certains sauvaginaires chassent à partir de postes aménagés en utilisant des formes et des appelants vivants.



Trois espèces se détachent des enquêtes tableaux de chasse dans le département de l'Yonne. Le canard colvert représente plus de 95 % des prélèvements des anatidés. La sarcelle

d'hiver et le fuligule milouin complètent le podium. Ces trois espèces feront donc l'objet d'un bilan plus précis et les données scientifiques obtenues seront exposées.

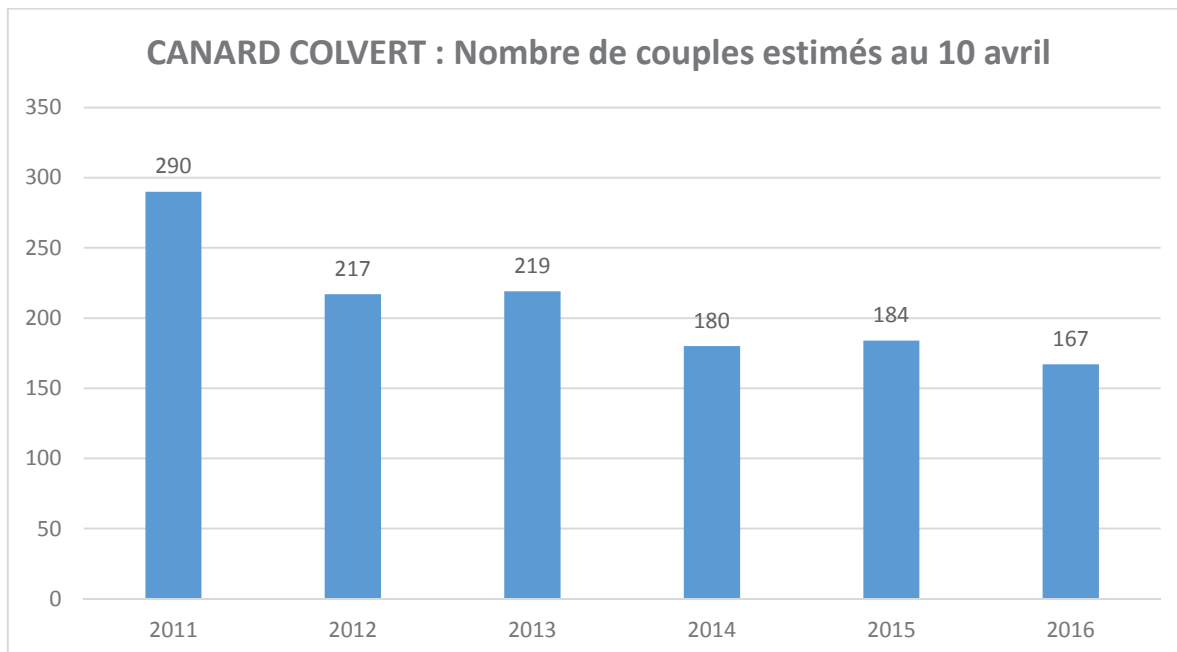


Le tableau de chasse canard colvert a été estimé à 10 000 individus pour la saison 2016/2017.

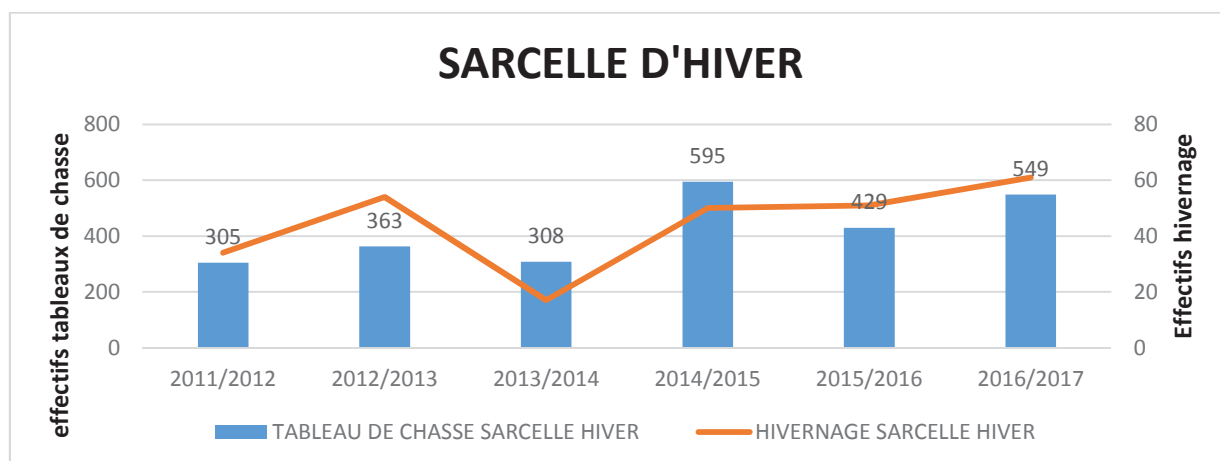
L'hivernage des canards colvert se détermine par le recensement à la mi-janvier sur

13 sites représentatifs du département de l'Yonne. Les effectifs étaient de plus de 1 350 individus en 2016/2017.





La population nicheuse de canard colvert sur les 16 sites échantillons oscille entre 150 et 250 couples cantonnés.



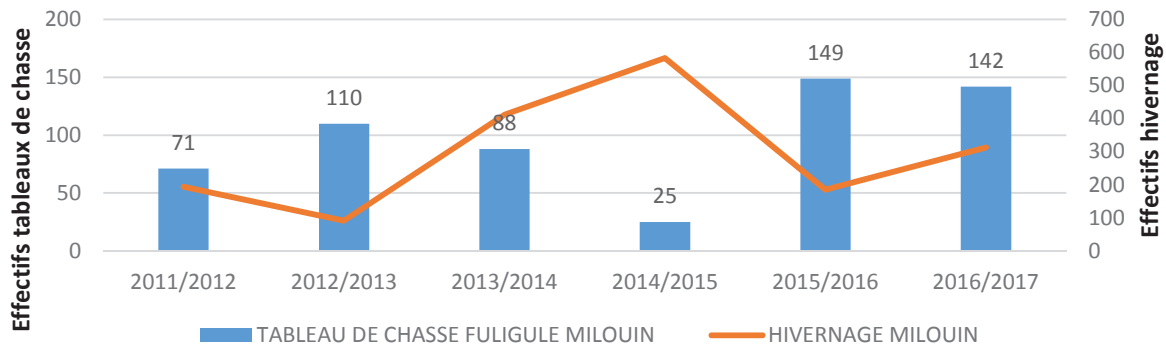
Le prélèvement de sarcelle d'hiver dans le département de l'Yonne s'élevait pour la saison 2016/2017 à plus de 500 individus.

L'hivernage des sarcelles d'hiver se détermine par le recensement à la mi-janvier sur

13 sites représentatifs du département de l'Yonne. Les résultats obtenus lors de la dernière campagne de recensement étaient de plus de 60 individus.



FULIGULE MILOUIN



Le prélèvement de fuligule milouin dans le département de l'Yonne s'élevait pour la saison 2016//2017 à environ 140.

L'hivernage des fuligules milouin se détermine par le recensement à la mi-janvier sur

13 sites représentatifs du département de l'Yonne. Les résultats obtenus lors de la dernière campagne de recensement étaient de plus de 300 individus.

5/4-1-2 Enjeux / orientations

La richesse et la variété des milieux humides dans l'Yonne permettent de rencontrer une grande diversité d'anatidés. Fort de ce constat, la F.D.C.Y. s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations.

5/4-1-3 Actions

● Recenser la population au printemps

Afin d'avoir connaissance des effectifs reproducteurs et une estimation des fluctuations de population de certaines espèces, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des recensements au printemps.

Sur 16 sites représentatifs des zones humides de l'Yonne, une sortie d'observation vers le 10 avril permet d'estimer le nombre de couples nicheurs d'anatidés (1^{er} passage de l'enquête reproduction).

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.



● Estimer la qualité de la reproduction

Dans le but d'apprécier la qualité de la reproduction et de définir un indice de reproduction, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne adopte diverses stratégies en fonction des espèces.

Pour les anatidés 16 sites échantillons représentatifs des zones humides de l'Yonne sont prospectés mi-juin (2^{ème} passage de l'enquête reproduction).

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de comptage ou d'analyse de la faune sauvage.

● Suivre les populations en période d'hivernage

Dans le but de connaître les effectifs de certains oiseaux migrateurs, et surtout leur fluctuation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des comptages selon divers protocoles.

13 sites sont ainsi régulièrement suivis le 15 janvier de chaque année. Pour 2 de ses sites, un protocole supplémentaire (I.S.N.E.A.) est instauré. Un recensement le 15 de chaque mois d'octobre à mars est effectué.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.

● Suivre les populations en cas de gel prolongé

Depuis 2003, le Protocole National « Vague de Froid », appelé dorénavant « gel prolongé », établi en concertation entre l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et les Fédérations Régionales et Départementales des chasseurs, permet de suivre l'état d'espèces considérées comme représentatives des oiseaux les plus susceptibles d'être affectés (anatidés, limicoles).

Ce suivi est réalisé à partir d'observations quotidiennes de leurs déplacements, de leur état physiologique (masse corporelle, distance de fuite...) et de la qualité des sols aptes ou pas à les nourrir.

Ce protocole conçu par les chasseurs pour protéger les espèces susceptibles d'être plus vulnérables par des conditions climatiques extrêmes se décline au niveau départemental par une cellule rapprochée, comprenant l'ensemble des acteurs de terrain, qui, le cas échéant, formule au Préfet un avis de suspension provisoire de la chasse.

Consciente également que l'utilisation du protocole « gel prolongé » est un outil indispensable dans la prise de décisions lors de vagues de froid, la F.D.C.Y. s'engage à fournir l'intégralité des données nécessaires aux organismes compétents. A ce titre, elle suit 1 site départemental chaque hiver de décembre à février.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.



● Connaître les prélèvements

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans le double objectif d'adapter les techniques de gestion et d'essayer de maintenir ou rétablir la pyramide démographique « normale » des espèces.

Deux méthodologies sont employées :

⇒ Pour la grande majorité des espèces de migrateurs, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des

communes du département. Cette démarche permet de connaître le tableau par espèce.

⇒ Depuis la saison 2014/2015, une récolte d'aile d'anatidés est réalisée dans le cadre d'un protocole national scientifique initié par l'A.N.C.G.E., la F.N.C. et l.S.N.E.A. Ces données permettent notamment d'analyser le sexe ratio, l'âge ratio et la répartition spatiotemporelle des canards prélevés à la chasse en France. Sur les trois dernières années, ce sont près de 700 ailes de 10 espèces d'anatidés qui ont été analysées. Le canard colvert et la sarcelle d'hiver représentent respectivement 35 % et 25 % de l'échantillon.

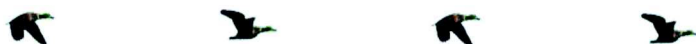
La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.

● Réglementer l'agrainage et le tir

Dans le but d'améliorer la survie des oiseaux granivores aux périodes où les disponibilités alimentaires sont limitées dans la nature, la pose d'agrainoirs peut contribuer à conserver ces oiseaux dans un état de conservation favorable.

Une étude du territoire permet de définir les endroits favorables à l'implantation de postes d'agrainage.

Le choix du matériel, de la technique et de la fréquence d'agrainage est à définir en fonction de la densité d'oiseaux qui fréquentent les points d'agrainage. Il s'agit seulement d'aider ces espèces et en aucun cas de subvenir totalement à leurs besoins alimentaires.



Pour le gibier d'eau, les prescriptions relatives à l'agrainage et à la chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée sont définies comme suit :

Prescriptions relatives à l'agrainage :

1- Période d'agrainage

L'agrainage du gibier d'eau peut être mis en œuvre toute l'année.

2- Méthodes d'agrainage

L'agrainage du gibier d'eau ne peut se pratiquer que par épandage linéaire à la volée ou à l'aide d'agrainoir fixe (libre-service ou automatique), dans une limite maximale de 30 m de la nappe d'eau.

3- Denrées et produits autorisés

Est seul autorisé l'apport d'aliments végétaux autochtones naturels ou cultivés et non transformés (céréales).

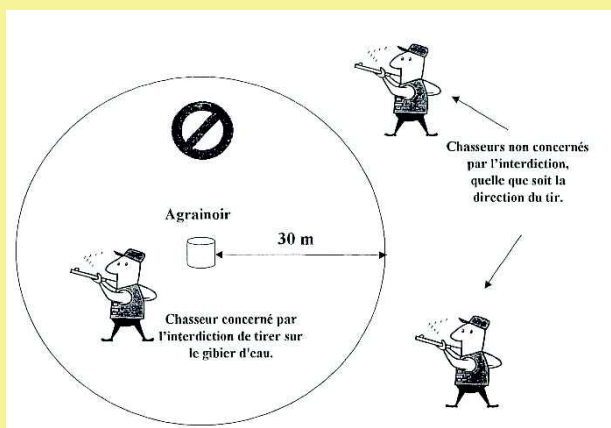
4- Quantité autorisée

L'agrainage ne devra pas être réalisé en quantité excessive.

Prescriptions relatives à la chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée :

La chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée est interdite par l'arrêté ministériel du 1^{er} août 1986 modifié.

En application de ces dispositions, il est interdit de se positionner à moins de 30 m d'un agrainoir pour tirer le gibier d'eau, comme illustré ci-dessous.



5/4-2 Rallidés

5/4-2-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Foulque macroule

La foulque macroule appartient à la famille des rallidés. C'est un oiseau d'assez forte taille (longueur : 37 cm ; envergure : 75 cm) de couleur presque uniformément noire, à l'exception du bec et d'une plaque frontale blancs. Au vol, on distingue également une étroite bordure claire aux rémiges secondaires. Ses doigts sont longs et lobés, dépassant nettement la queue à l'envol.

Ses mœurs sont très aquatiques. Elle plonge souvent et ne s'éloigne guère de l'eau sur la terre ferme. Son envol est lourd et nécessite une course d'élan à la surface de l'eau. Son cri est monosyllabique, bref et métallique. Elle recherche des étendues d'eau importantes, au moins partiellement libres de végétation aquatique.

Ses mœurs sont grégaires en hiver où elle s'assemble en troupes compactes, à découvert sur les plans d'eau.

Au printemps elle dissimule le plus souvent son nid dans la végétation en eau peu profonde, mais niche parfois à ciel ouvert. Les œufs blanc crème tachetés de brun sont généralement au nombre de 6 à 10. L'incubation dure de 21 à 24 jours. Les jeunes sont nidifuges, assistés sur l'eau par les deux parents. Le mâle peut élaborer des plates-formes de repos à leur intention. Ils deviennent indépendants vers l'âge de 1 mois et savent voler à 55-60 jours. Les foulques se reproduisent à 1 ou 2 ans. Les adultes sont omnivores. Ils s'alimentent cependant principalement des parties végétatives et des graines des plantes aquatiques et même terrestres. Les proies animales sont surtout des mollusques et des insectes.



Poule d'eau

La gallinule poule d'eau est un rallidé de taille moyenne, d'un poids compris entre 270 et 420 g pour les mâles et de 240 à 350 g pour les femelles. Elle exhibe fréquemment le dessin noir et blanc caractéristique de ses sous-caudales en relevant nerveusement la queue. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel du plumage pour cette espèce, et mâles et femelles ont le bec rouge à pointe jaune, prolongé par une plaque frontale rouge vif. Le corps est noirâtre, les flancs sont ornés d'une ligne blanche pointillée et les pattes sont vertes. Les juvéniles ont un plumage plus pâle, brun-gris, et leur bec est brun verdâtre.

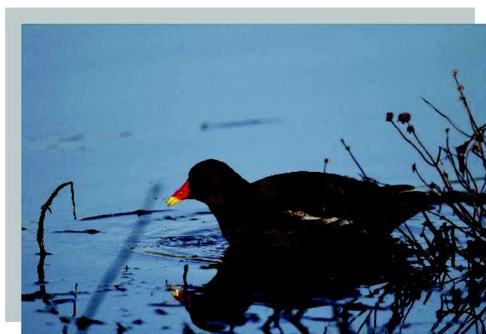
La gallinule poule d'eau est omnivore et les proportions en végétaux et en animaux varient en fonction de la saison. Une trentaine d'espèces végétales sont consommées par ce rallidé, des mousses aux algues en passant par les céréales et certaines baies. Les espèces animales sont quant à elles composées de crustacés, mollusques, vers, araignées, d'insectes et de leurs larves, et parfois de petits poissons.

Cet oiseau, commun, est généralement solitaire, il peut aussi être observé en couple ou

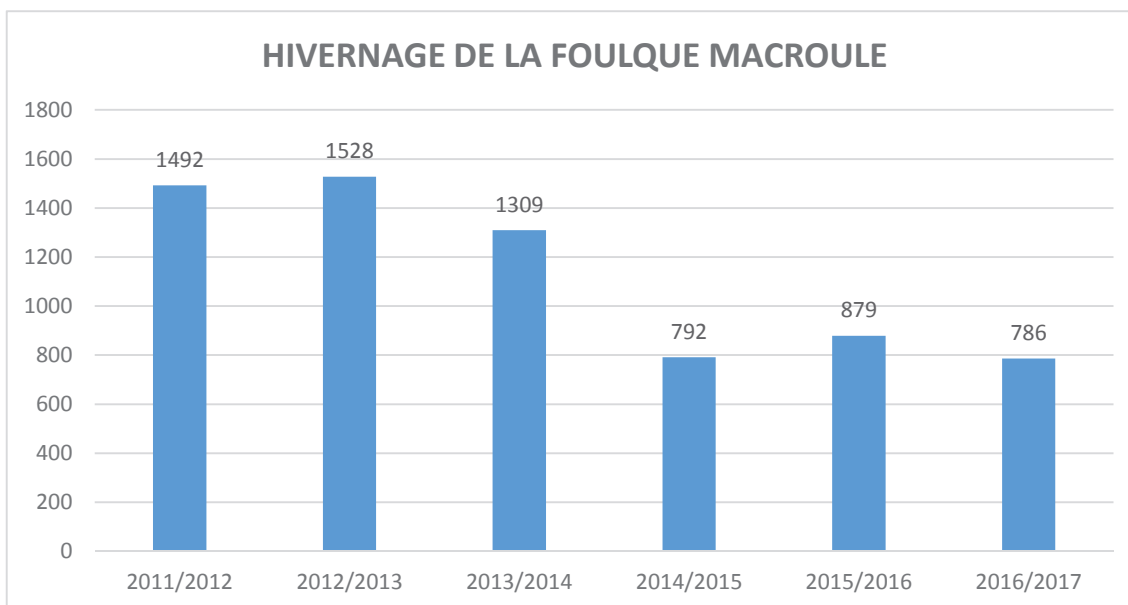
en groupe familial. En hiver, certains individus peuvent aussi se regrouper et adopter alors un comportement grégaire.

La femelle construit son nid dans la végétation émergente ou sur une solide structure sur l'eau, parfois dans un arbre. Elle pond de 5 à 9 œufs brun jaunâtre, tachetés de brun-rouge, qu'elle incubera 21 à 22 jours. Les poussins sont nidifuges, ils atteignent l'âge d'envol au bout de 40 à 50 jours mais deviennent indépendants à 72 jours en moyenne. La maturité sexuelle est atteinte au bout de la première année. Pendant la période de reproduction, l'espèce est relativement ubiquiste ; un plan d'eau quelle que soit sa taille avec une végétation adjacente assez dense, suffit pour l'installation d'un couple.

L'espèce occupe aussi bien un lac, un étang, une mare, voire un bassin de rétention d'autoroute, que les eaux courantes, des fleuves aux ruisseaux. En période d'hivernage, elle fréquente les mêmes milieux, mais les vagues de froid peuvent la contraindre à modifier ses habitudes.

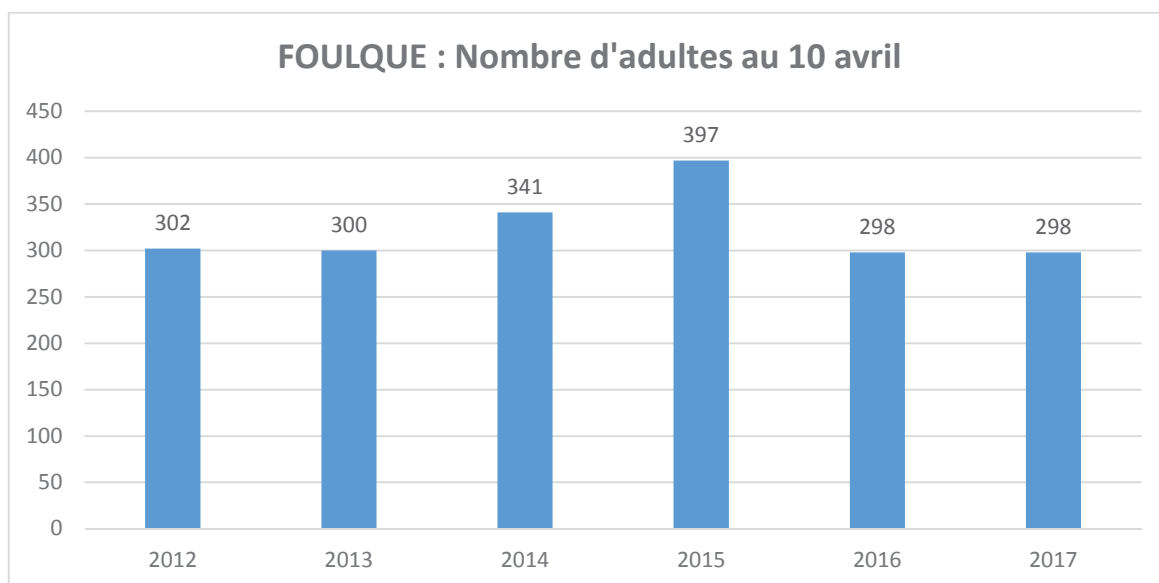


Situation cynégétique :



La foulque macroule est une espèce peu chassée dans l'Yonne. Quelques oiseaux sont prélevés à l'occasion de chasses au gibier d'eau.

Tout comme les anatidés, elle fait l'objet d'un suivi en hivernage par la F.D.C.Y. sur des entités aquatiques représentatives du territoire icaunais.



Les effectifs nicheurs ont connu une progression depuis une dizaine d'années sur de nombreux sites, se situant actuellement aux environs de 300 adultes cantonnés au printemps. La foulque a, en effet, colonisé les grandes gravières en fin d'exploitation, notamment dans la vallée de l'Yonne.

La poule d'eau n'est que très peu chassée. Aucun programme spécifique de suivi de l'espèce n'est actuellement réalisé au sein du département de l'Yonne.



5/4-2-2 Enjeux / orientations

La richesse et la variété des milieux humides dans l'Yonne permettent de rencontrer en quantité des rallidés. Fort de ce constat, la F.D.C.Y. s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations

5/4-2-3 Actions

● Recenser la population au printemps

Afin d'avoir connaissance des effectifs reproducteurs et une estimation des fluctuations de population, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des recensements au printemps.

Sur 16 sites représentatifs des zones humides de l'Yonne, une sortie d'observation vers le 10 avril permet d'estimer le nombre de couples nicheurs de rallidés (1^{er} passage de l'enquête reproduction).

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de recensement de la faune sauvage.

● Estimer la qualité de la reproduction

Dans le but d'apprécier la qualité de la reproduction et de définir un indice de reproduction, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne adopte diverses stratégies en fonction des espèces.

Pour les rallidés, 16 sites échantillons représentatifs des zones humides de l'Yonne sont recensés chaque année à la mi-juin (2^{ème} passe de l'enquête reproduction).

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite maintenir et/ou développer ces opérations de comptage ou d'analyse de la faune sauvage.

● Suivre les populations en période d'hivernage

Dans le but de connaître les effectifs de certains oiseaux migrateurs, et surtout leur fluctuation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des comptages selon divers protocoles.

13 sites sont ainsi régulièrement suivis le 15 janvier de chaque année. Pour 2 de ses sites, un protocole supplémentaire (I.S.N.E.A.) est instauré. Un recensement le 15 de chaque mois d'octobre à mars est effectué.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.



● Suivre les populations en cas de gel prolongé

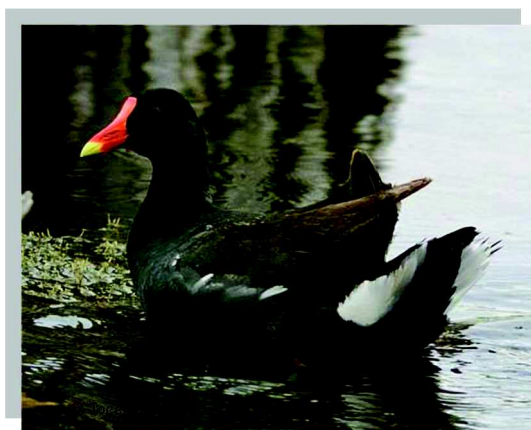
Depuis 2003, le Protocole National « Vague de Froid », appelé dorénavant « gel prolongé », établi en concertation par l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et les Fédérations Régionales et Départementales des chasseurs, permet de suivre l'état d'espèces considérées comme représentatives des oiseaux les plus susceptibles d'être affectés (anatidés, rallidés, limicoles).

Ce suivi est réalisé à partir d'observations quotidiennes de leurs déplacements, de leur état physiologique (masse corporelle, distance de fuite...) et de la qualité des sols aptes ou pas à les nourrir.

Ce protocole conçu par les chasseurs pour protéger les espèces susceptibles d'être plus vulnérables par des conditions climatiques extrêmes se décline au niveau départemental par une cellule rapprochée, comprenant l'ensemble des acteurs de terrain, qui, le cas échéant, formule au Préfet un avis de suspension provisoire de la chasse.

Consciente également que l'utilisation du protocole « gel prolongé » est un outil indispensable dans la prise de décisions lors de vagues de froid, la F.D.C.Y. s'engage à fournir l'intégralité des données nécessaires aux organismes compétents. A ce titre, elle suit 1 site départemental chaque hiver de décembre à janvier.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de comptage.



5/4-3 Limicoles

5/4-3-1 Etat des lieux/ Bilan

Biologie :

Bécassine des marais

La bécassine des marais est un limicole de taille moyenne. Son poids est d'environ 110 g. Le plumage est dominé par les bruns, les noirs et le blanc (ventre). La distinction entre les sexes et les âges est possible mais délicate.

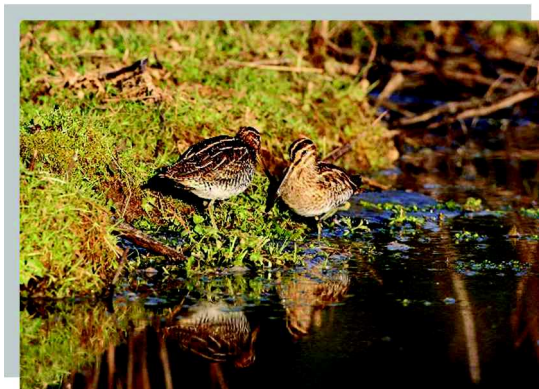
La bécassine des marais est une espèce migratrice. La migration se déroule de nuit par petits groupes de moins de 10 individus. En migration, les bécassines des marais s'alimentent et se reposent durant le jour. En hivernage, elles se reposent le jour et s'alimentent la nuit dans un site différent qu'elles gagnent en vol au crépuscule. Pendant la saison de reproduction, l'activité des oiseaux est essentiellement diurne, avec une intensité plus forte en fin de journée et au lever du jour.

La bécassine des marais consomme en priorité des proies animales : lombricidés et néréides, insectes (larves et adultes), mollusques et crustacés. L'arrivée sur les sites de nidification s'échelonne de mars à mi-juin selon la latitude.

Pendant la reproduction, le mâle défend un territoire d'une dizaine d'hectares. Il se signale par

un vol nuptial accompagné d'un bruit émis par le frottement de l'air sur les rectrices (chevrottement). Le nid est une petite coupe d'herbe sèche assez profonde placée dans une touffe d'herbe, de joncs ou de laîche. La ponte est composée de 4 œufs. Les premières pontes sont déposées en majorité entre mi-avril et fin mai, les dernières dans la première quinzaine d'août. L'incubation dure de 18 à 22 jours. Seule la femelle couve. Les jeunes sont nidifuges. Les deux adultes se partagent l'élevage de la couvée. En général, le mâle prend en charge l'élevage des deux premiers jeunes éclos. Les biotopes de nidification vont de la pâture humide aux boisements clairs de la toundra. Tous les types de marais tourbeux avec laîches, joncs, mousses et sphaignes lui conviennent.

Les sites de gagnage des bécassines sont très diversifiés mais ont en général entre 25 et 75 % de leur surface recouverte d'eau. L'habitat typique est la prairie pâturée de façon extensive. Les sites de remise peuvent être similaires aux sites de gagnage, mais sont souvent plus inondés.



Bécassine sourde

La bécassine sourde est un limicole de petite taille d'un poids moyen de 50 g. Mâles et femelles ont un plumage identique, brun-noir et rayé de deux bandes longitudinales jaune pâle sur le dos. L'examen des retrices peut permettre de distinguer juvéniles et adultes.

La bécassine sourde est une espèce migratrice. La migration se déroule de nuit en groupes de moins d'une dizaine d'individus. L'espèce est peu grégaire mais, en hivernage, on trouve souvent plusieurs oiseaux assez proches les uns des autres.

Son activité alimentaire semble surtout crépusculaire ou nocturne. Les insectes (larves et adultes) ainsi que les gastéropodes occupent une large part de son alimentation.

En période de reproduction, les mâles occupent un territoire de plusieurs dizaines d'hectares. Le vol nuptial est accompagné d'un chant semblable au bruit du galop d'un cheval.

Le nid est installé généralement sur une touffe ou une proéminence dans un site très humide. La période de nidification s'étend de mi-mai à début août. La ponte est le plus souvent de 4 œufs, qui sont couvés pendant 24 jours environ. Seule la femelle s'occupe de l'élevage de la nichée. Les poussins sont nidifuges. Pendant la période de reproduction, la bécassine sourde affectionne les zones les plus humides des marais herbeux ou à sphaignes et des tourbières.

Lors des haltes migratoires et en hivernage, les milieux pâturés sont privilégiés. Des zones à vase très molle sont très favorables. Des touffes de carex ou de phragmites de 20 à 40 cm de haut, avec des passages ou des coulées, sont également très appréciées par cette espèce.

La bécassine sourde se cantonne sur un territoire très restreint au milieu d'un espace parfois très vaste.



Vanneau huppé

Le vanneau huppé est un limicole de taille moyenne (28-31 cm pour un poids de 130 g à 330 g). Son bec noir est court, droit et mince. Ses pattes, assez courtes, sont d'un rose brunâtre. Le manteau et le dessus des ailes sont vert foncé avec des reflets bronze et violacés. La tête, qui arbore une longue huppe noire recourbée, est marron sur l'arrière. La face et le plastron sont noirs, contrastant avec le ventre blanc. En vol, les ailes apparaissent larges et arrondies, le dessous étant noir et blanc. La queue blanche est terminée d'une large barre noire.

Le vanneau huppé niche de préférence dans des habitats ouverts, humides, au relief peu accentué et où la végétation est rase et/ou peu dense : prairies pâturées, marais, cultures, bords d'étangs. En automne et en hiver, il fréquente préférentiellement les semis de céréales, et exploite aussi les labours et les prairies, où il consomme surtout des lombrics.

Oiseau des grands espaces ouverts, le vanneau huppé est chassé pendant les périodes migratoires.

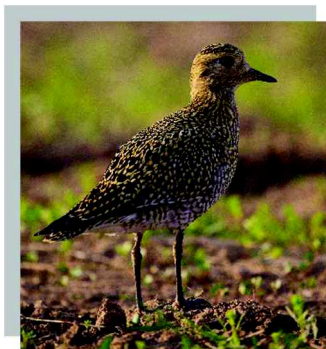


Pluvier doré

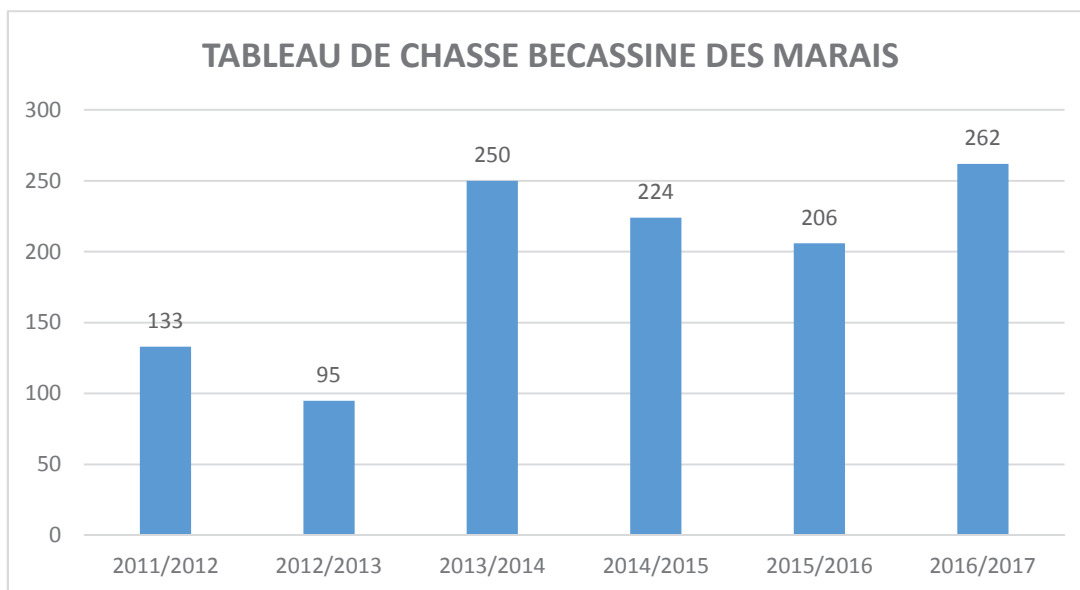
Le pluvier doré est un limicole de taille moyenne (26-29 cm) au corps trapu, pesant de 135 g à 240 g. La tête est ronde, l'œil brun et le bec assez court, mince et droit. En plumage nuptial, le dessus est brun-noir tacheté de jaune ; la face, les joues et les parties inférieures noires sont bordées d'une ligne blanche partant du front, passant au-dessus de l'œil, à l'arrière des joues et sur le haut des flancs. Le dessous de la queue est blanc. En hiver, le dessus est brun tacheté de jaunâtre et le ventre, la gorge et le dessous des ailes sont blancs. Le reste du

plumage est brun-jaune tacheté de gris. Les pattes sont noirâtres. En vol, le dessus et l'avant de l'oiseau apparaissent brun jaunâtre uniforme, avec une barre alaire peu marquée, le dessous étant clair.

Nichant de l'Islande aux régions subarctiques de Russie, ce n'est qu'en automne et en hiver que le pluvier doré est présent en France où il se rencontre quasiment partout sur les mêmes milieux que le vanneau huppé : labours, champs de céréales, prairies.



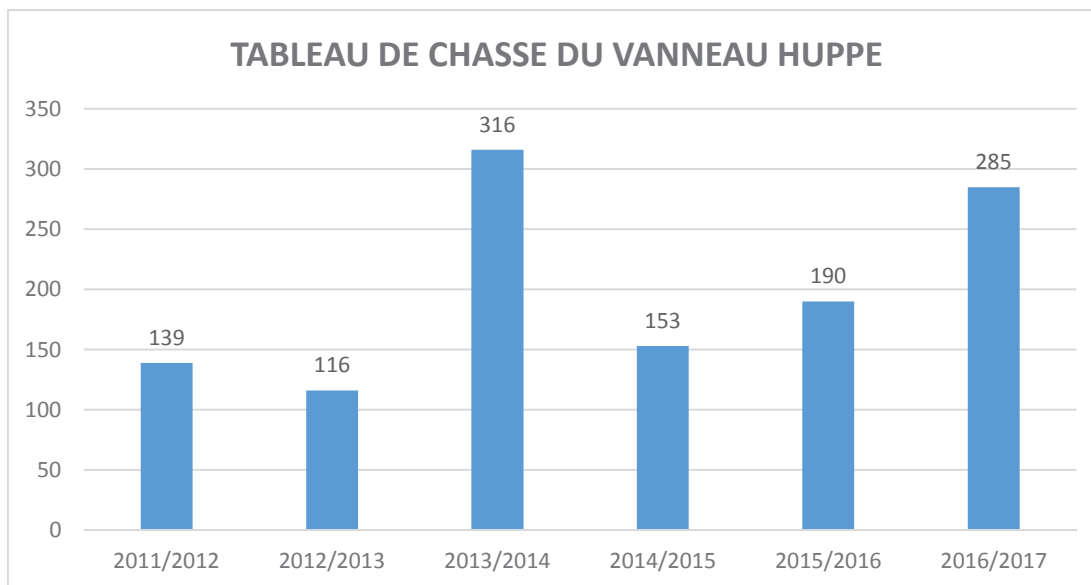
Situation cynégétique des bécassines :



Le prélèvement de bécassine des marais dans le département de l'Yonne s'élevait pour la saison 2016/2017 à plus de 250 individus.

De plus, dans le cadre du réseau national « bécassines » F.D.C/ O.N.C.F.S/ F.N.C., 82 bécassines ont été baguées, notamment sur le site des marais de la vallée de la Druyes et 9 oiseaux ont été contrôlés.

Situation cynégétique du vanneau huppé et du pluvier doré :



Le prélèvement pour le vanneau huppé dans le département de l'Yonne s'élevait pour la saison 2016/2017 à environ 280 individus. La F.D.C.Y. participe au suivi annuel des effectifs hivernants par le biais

du réseau national « Oiseaux de passage » F.D.C./O.N.C.F.S./F.N.C.

Peu chassé, le pluvier doré est fréquemment présent dans les bandes de vanneaux huppés.



Dans sa volonté de maintenir ses recherches et ses connaissances sur les populations de limicoles; la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne s'engage à participer aux programmes nationaux et départementaux de suivis des populations.

5/4-3-3 Actions

● **Suivre les populations en période d'hivernage**

Dans le but de connaître les effectifs de certains oiseaux migrateurs, et surtout leur fluctuation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne effectue des comptages selon divers protocoles.

Dans le cadre du réseau national « oiseaux de passage » entre Fédération Nationale des Chasseurs et O.N.C.F.S, un comptage « flash » en janvier a pour objectif de déterminer l'abondance et la répartition pendant l'hiver des espèces classées « oiseaux de passage », soit 13 espèces, dont le vanneau huppé et le pluvier doré.

Les observations s'appuient sur un réseau de routes et de points d'observation parcourus par un observateur durant la période du 10 au 21 janvier, entre 10 et 12 heures.

La durée des points d'observation est fixée à 5 minutes durant lesquelles tous les différents oiseaux contactés, vus et/ou entendus, sont notés.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne approfondit ses connaissances en matière de flux migratoires et d'hivernage des espèces migratrices en collectant les bagues ou autres données de capture (marques visibles à distance).

Les renseignements récoltés sont transmis aux différents réseaux de baguage, et le cumul de toutes ces données permet de bien définir les trajectoires et les périodes de migration, et d'apporter d'autres connaissances (longévité, fidélité aux sites d'hivernage ou de reproduction...) sur les espèces.

Pour la bécassine des marais et la bécassine sourde, l'investissement de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne est plus approfondi, puisque celle-ci dispose d'un bagueur agréé par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

La capture des bécassines a lieu au crépuscule dans les prairies humides ou les marais à l'aide de grands panneaux de filets.

Les bécassines sont sexées, pesées, mesurées et leur adiposité est vérifiée avant qu'elles soient baguées et libérées.

La recapture ultérieure de ces oiseaux au même endroit ou ailleurs par un bagueur, ou leur prélèvement par un chasseur, apportera de précieuses informations sur l'espèce.

Pour toutes les espèces suivies par baguage, le retour des bagues est primordial ; c'est pourquoi, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne informe, au travers d'articles de presse, les chasseurs, ainsi que le grand public, sur la nécessité de transmettre les informations en cas de découverte d'un oiseau bagué.

Une information précise concernant l'origine de l'oiseau découvert est systématiquement adressée à l'informateur initial qui a trouvé la bague.

Ces opérations de suivi des espèces sont effectuées en application des protocoles Fédération Nationale des Chasseurs / Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau ou / et Fédération Nationale des Chasseurs / O.N.C.F.S.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne tentera, dans la mesure du possible, de maintenir et/ou développer ces opérations de suivis et de comptage.



● Connaître les prélèvements

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne porte un intérêt particulier à la connaissance des prélèvements cynégétiques dans le double objectif d'adapter les techniques de gestion et d'essayer de maintenir ou rétablir la pyramide démographique « normale » des espèces.

La méthodologie employée repose sur des enquêtes volontaires et éventuellement sur des estimations.

Pour les espèces de limicoles, une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse est réalisée chaque année. Le taux de retour de cette enquête volontaire avoisine les 80 %, représente plus de 70 % de la superficie chassable et plus de 90 % des communes du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne souhaite perpétuer ces sources de données et les analyser, afin d'obtenir des enseignements quantitatifs, qualitatifs et géographiques des prélèvements.

